

COMMUNE DE GREOLIERES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du vendredi 16 mars à 18h30

La séance est ouverte à 18 H 30 sous la présidence de Roger CRESP, Maire.

Présents : Max MORELLO, Pierre PHILIP, Alain AMARTINO, Françoise GANDOLPHE, Anne-Marie WIART-DUMONT, Constantin GIUGE, Patrick BARBOT, Christophe GAUTHIER, Murielle GRAGLIA

Absents excusés : Fabrice MAUREL (pouvoir à Constantin GIUGE) – Nicolas BARTHES (pouvoir à Patrick BARBOT) - Pierre PHILIP absent à partir de 21h, à partir de la question n°6 (pouvoir à Max MORELLO)

Absent : Marc MALFATTO

Secrétaire de séance : Anne-Marie WIART-DUMONT

Le compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte de gestion 2017 du Receveur

Approuvé à l'unanimité

2. Adoption du Compte Administratif du budget communal 2017

Reflète le compte de gestion 2017 du Receveur présenté précédemment à savoir :

		<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Réalisations de l'exercice</i>	Section de fonctionnement	1 025 937,51 €	1 083 793,35 €
	Section d'investissement	253 309,12 €	412 066,98 €
<i>Reports de l'exercice 2016</i>	Report en section de fonctionnement	-	256 146,93 €
	Report en section d'investissement	-	147 653,11 €
	TOTAL	1 279 246,63 €	1 899 660,37 €

<i>Restes à réaliser à reporter en 2018</i>	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	149 509,30 €	58 000,00 €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	149 509,30 €	58 000,00 €
<i>RESULTAT CUMULE</i>	Section de fonctionnement	1 025 937,51 €	1 339 940,28 €
	Section d'investissement	402 818,42 €	617 720,09 €
	TOTAL CUMUL	1 428 755,93 €	1 957 660,37 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2017.

3. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017

<i>Résultat de fonctionnement</i>	
Résultat de l'exercice 2017	57 855,84 €
Résultats antérieurs reportés	256 146,93 €
Résultat à affecter	314 002,77 €
Solde d'exécution d'investissement	309 564,99 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-91 509,30 €
<u>AFFECTATION :</u>	
- Affectation en réserves en investissement R 1068	0,00 €
- Report en fonctionnement R002	256 146,93 €
TOTAL	314 002,77 €

Approuvé à l'unanimité

4. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à l'année 2016 à savoir :

<i>Taxes</i>	<i>Taux 2017</i>	<i>Taux 2018</i>
Taxe habitation	11,26 %	11,26 %
Taxe foncière (bâti)	9,38 %	9,38 %
Taxe foncière (non bâti)	118,62 %	118,62 %

5. Vote du Budget Primitif 2018

Fonctionnement

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Excédent 2017	314 002,77 €		
Recettes 2018	946 700,00 €	Dépenses 2018	1 260 702,77 €
Total	1 260 702,77 €	Total	1 260 702,77 €

Investissement

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Restes à réaliser 2017	58 000,00 €	Restes à réaliser 2017	149 509,30 €
Solde exécution reporté	309 564,99 €	Solde exécution reporté	0,00 €
Recettes 2018	681 852,53 €	Dépenses 2018	899 908,22 €
Total	1 049 417,52 €	Total	1 049 417,52 €
Total du budget	2 310 120,29 €		2 310 120,29 €

Approuvé à l'unanimité

6. Dotation cantonale 2017 : Modifications du programme

Approuvé à l'unanimité

7. Eaux pluviales Gréolières les Neiges, mise en place du séparateur d'hydrocarbures: demande de subventions

Approuvé à l'unanimité

8. Maison du Fondateur : demande de subventions

approuvé à l'unanimité

9. Isolation des gîtes : demande de subventions

approuvé à l'unanimité

10. Participation de la CASA au SMGA :

approuvé à l'unanimité

11. Convention mise à disposition d'un local au Ski Club:

la mise à disposition d'un local communal sis 2421 Boulevard du Grand Pré « Les Anémones » aux fins d'y entreposer du matériel lié à l'objet de la dite association, à l'exclusion de toute autre destination.

approuvé à l'unanimité

12. Convention mise à disposition du minibus au Ski club:

approuvé à l'unanimité

13. **Convention mise à disposition du minibus au Cheiron Club :**

approuvé à l'unanimité

14. **Adhésion des communes de Courmes, Amirat et Tourrettes sur Loup à 100 % au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur :**

approuvé à l'unanimité

15. **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS – EVALUATION DEFINITIVE DES CHARGES LIEES AU COMPETENCES TRANSFEREES- APPROBATION**

approuvé à l'unanimité

16. **ENEDIS : Convention de mise à disposition d'un terrain et de servitudes :**

La nécessité de concéder à ENEDIS à titre réel au profit de la distribution publique d'électricité, les droits suivants :

- de mise à disposition de 20 m2 sur la parcelle F16
- de servitudes sur la parcelle F814

approuvé à l'unanimité

17. **Bail commercial de Font Rougière :**

Considérant que le local communal sis route de Font Rougière, est libre de toute occupation. Que ce local peut faire l'objet d'une location à usage commercial dans le cadre du développement économique de la commune.

approuvé à l'unanimité

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40

La secrétaire de séance

Anne-Marie DUMONT

